



# Collonges infos

## Pages 2 et 3 **Le dossier**

### ► Favoriser une circulation apaisée et sécurisée

Ce sujet nous préoccupe en permanence dans notre commune de configuration complexe (étroitesse des rues, champs de vision réduits, nombreuses voiries en pente, ...). Faisant partie des thématiques des groupes de travail de l'Agenda 21, les habitants participent à l'élaboration de projets d'aménagements dans ce domaine.

Parking relais de la Gare Collonges-Fontaines.



Chemins piétonniers à Collonges.

## Sommaire

### Pages 4 et 5

#### Actualités

- L'inauguration de la crèche
- La rentrée scolaire
- Terracotta



- Un nouvel accueil Internet
- Exposition des artistes
- Du nouveau à la médiathèque
- Arrivée d'un fleuriste

### Pages 6 et 7

#### Collonges et vous

- Le Forum des Associations 2011
- L'Association Sportive Collonges Basket



- Un club pour profiter de la vie

### Page 7

#### Les Rendez-vous Culturels de Collonges

- Reportage JEP 2011



### Page 8

#### Agenda de la commune



## Editorial

### Se déplacer autrement

Si tout le monde n'est pas automobiliste, chacun est naturellement piéton. C'est pourquoi notre objectif principal sur le thème des déplacements est de sécuriser du mieux possible les circulations piétonnes dans notre commune. Bien sûr tout n'est pas parfait et les contraintes géographiques, techniques, financières et administratives viennent entraver notre volonté.

Néanmoins, nous avons pu réaliser des trottoirs autour du Village des Enfants, puis dans le quartier commerçant de Trèves-Pâques, et sur la liaison César Paulet qui comporte encore un point dur. Actuellement deux nouvelles voiries sécurisées sont en projet dans le Centre Bourg. Une enquête publique sur le prolongement du chemin des Ecoliers se déroulera du 17 octobre au 18 novembre 2011 ce qui confortera ainsi une liaison stratégique piétonne Nord-Sud.

Dans les endroits très sensibles mais aussi très contraints en largeur de voie nous avons initié de nombreux cheminements matérialisés au sol. La bonne citoyenneté de chacun exigerait que les voitures « ventouses » n'occupent pas ces espaces exclusivement réservés aux piétons enfants et adultes. Même s'il n'est plus dans sa voiture, un automobiliste peut être considéré comme dangereux par le stationnement de son véhicule sur ces cheminements et sera verbalisé sans excuse possible, comme nous le faisons pour l'occupation abusive de places réservées aux personnes handicapées.

Se déplacer autrement, c'est aussi redéployer les transports en commun pour accéder à la ville centre. En proposant un service plus fréquent et une plage journalière élargie pour tous les jours de la semaine, la réponse aux besoins s'est nettement améliorée. Vous trouverez dans « le dossier » de ce numéro de nombreux éléments explicatifs sur ce sujet.

Votre Maire,  
Michel REPELIN

## Le dossier

### Favoriser une circulation apaisée et sécurisée

**Sur la commune, près de 32km de voiries sont déployés :**

- 6km de voiries départementales (quais et route de St Romain).
- 23km de voiries appartenant à la Communauté Urbaine de Lyon.

**Seuls 2,3km de voiries sont de notre responsabilité : ce sont des chemins communaux fermés à la circulation (comme le chemin en terre de Charézieux, localisé derrière le cimetière).**

La compétence Voirie est déléguée au Département et à la Communauté Urbaine de Lyon depuis plusieurs années. Le transfert de compétence au Grand Lyon s'articule autour de trois grands axes :

- L'entretien et la conservation du patrimoine de voirie.
- L'évolution, l'amélioration et l'extension du réseau (avec aussi des aménagements en faveur des modes doux, pour des lieux de vie et pour faciliter les déplacements des personnes en situation de vulnérabilité et de handicap).
- La signalisation et la gestion des trafics.

Son objectif est d'assurer et d'améliorer la sécurité routière dans toute l'agglomération.

**La commune accompagne le Grand Lyon dans ce travail d'amélioration et de sécurisation routière.** Elle lui soumet notamment des demandes d'aménagements. Le Grand Lyon ne se mobilisera que suite à des analyses objectives et complètes (comptages vitesse, fréquentation, aspects sécurité, etc.). Tout aménagement ou nouveau système de voirie comporte forcément des aspects positifs et des aspects négatifs et la commune et le Grand Lyon étudient précisément chaque cas avant d'élaborer conjointement des solutions. Par exemple, bien que la commune ait un déficit historique de trottoirs dû à l'étroitesse de ses rues, en réaliser des nouveaux nécessite de le faire sur une largeur réglementaire de 1 mètre 40, ce qui n'est pas toujours possible. Et lorsqu'un chemin piétonnier ne peut pas non plus être matérialisé par des bandes blanches, des réflexions sont alors menées sur le long terme pour envisager un système de voiries à sens unique dans le quartier concerné.

## ► Quelques exemples d'aménagements à venir

La configuration de la commune complique les aménagements (étroitesse des rues, manque de visibilité dû aux hauts murs à l'aplomb des voiries, nombreuses rues en pente, ...). La municipalité travaille depuis plusieurs années pour favoriser une circulation apaisée et sécurisée dans Collonges, comme rappelé dans son Agenda 21 (Objectif 13). De nouveaux arrêts de voirie ont été pris par le Maire ce mois d'août 2011 pour créer des tronçons de voirie à 30km/h : rue Michel, rue Pierre Dupont, chemin de Rochebozon, rue Pasteur. Afin de ralentir la vitesse, des chicanes, des alternats de priorité et des cheminements piétons sont prévus. Dans le même esprit, rue de la Plage et rue Blaise Pascal, des changements de priorité et des cheminements piétons devraient assurer une meilleure sécurité. Ces décisions ont été confortées par le groupe de travail de l'Agenda 21 (composé d'habitants, de représentants d'associations et des élus de la Commission Déplacements) qui s'est réuni en juin dernier sur la thématique des déplacements à Collonges.

## ► Accompagner la circulation

L'entrée et la sortie des écoles sont des périodes de pointe automobile. Lorsque des travaux sont engagés dans le secteur d'une école, notre Agent communal de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) est présent sur place : il participe à la régulation du trafic et du stationnement.

Cet agent réalise aussi des contrôles de vitesse réguliers sur la commune à l'aide d'un radar pédagogique et d'autres contrôles officiels avec les gendarmes de la Brigade et leurs jumelles spécifiques pouvant aboutir à des verbalisations.



## ► Multi-modalité des déplacements

A la Gare Collonges-Fontaines, une vingtaine de places de parking côté Collonges et une soixantaine côté Fontaines sur Saône ont été réalisées il y a plusieurs années. Elles sont restées peu utilisées jusqu'à l'amélioration des TER et du réseau qui, depuis un an, entraîne une nette augmentation de la fréquentation et en conséquence une occupation importante des parkings. Certains habitants ont déjà perçu l'attractivité du système de transports en commun Train + Métro via le pôle multimodal de Vaise. C'est encourageant.



## ► Ligne 71

Depuis le 29 août 2011, la ligne 71 a été restructurée sur ses fréquences et son amplitude. Le service est assuré du lundi au dimanche. En semaine, il commence à 6h29 au départ des Ecoles de Collonges et le dernier retour est à 21h45 au départ de Vaise. Sur la journée, il y a ainsi 29 voyages allers-retours, soit 58 trajets.

### ► Collonges – Bellecour en transports en commun

Le système Train + Métro est le plus performant en heure de pointe comme en heure creuse. Le système Bus + Métro est équivalent au temps de transit en voiture mais il vous permet d'éviter le stress des bouchons, le stationnement en ville et les oublis de paiement de parking.

- Heure creuse et Heure de pointe : Train 5 min + Métro D 8 min soit 15 minutes\*
- Heure pleine : Bus 27 min + Métro D 8 min soit 41 minutes\*
- Heure creuse : Bus 17 min + Métro D 8 min soit 31 minutes\*

\* temps de correspondance inclus

## PETITE ENFANCE

### > L'inauguration de la crèche

La nouvelle crèche a été inaugurée le 2 juillet 2011 par le Maire Michel Reppelin, en présence de Max Vincent, conseiller général, et du représentant du président de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon. Michel Reppelin a profité de ce moment pour les remercier publiquement de l'attribution de subventions pour ce projet : 100 000 euros du Conseil Général et 288 000 euros de la CAF de Lyon.



## AFFAIRES SCOLAIRES ET VILLAGE DES ENFANTS

### > La rentrée 2011 /2012



Les élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Cette année, 122 enfants sont inscrits en maternelle et se répartissent en 4 classes ; 195 sont inscrits en primaire et se répartissent en 9 classes : ils représentent un effectif total de 317 enfants. La baisse de 26 élèves par rapport à l'année scolaire 2010/2011 était attendue du fait de la fin du pic des naissances de l'année 2000. Côté enseignants, bienvenue à Mme Lefeuvre et M. Lantuejoul qui arrivent en complément de mi temps ou de décharge de la directrice.

Les élèves de maternelle ont découvert une cour entièrement rénovée qui sera complétée de nouveaux espaces ludiques aux pro-

chaines vacances. Pour le temps de midi, le restaurant scolaire se dédouble. Au rez-de-chaussée, un self est réservé aux élèves de l'école élémentaire et aux grands et moyens de la maternelle. Au premier niveau (ancienne bibliothèque), une salle de restauration a été aménagée pour garantir le confort et un plus grand calme aux enfants de la crèche et aux petits de la maternelle. Elle sera prochainement mise en service.

Enfin, à la périphérie du Village des Enfants, les travaux de la nouvelle médiathèque ont commencé fin septembre. Celle-ci sera construite sur le site de l'ancienne crèche qui est en cours de déconstruction.

## HABITAT

### > Première pierre « Terracotta »

La pose de la première pierre de « Terracotta » a eu lieu vendredi 23 septembre 2011. « Terracotta » est un programme de 34 logements aidés construits dans le centre Bourg. Dans un esprit intergénérationnel, la conception d'une partie des logements s'est basée sur des critères d'adaptation à des situations d'handicap ou de personnes âgées.

Ce programme s'intègre dans le Plan Local de l'Habitat de la commune, qui vise à récupérer son retard en logements aidés. En effet, ayant récemment passé la barre des 3 500 habitants, nous devons appliquer la loi SRU c'est-à-dire présenter un taux de 20% de logements aidés sur la commune. Or, avec notre pourcentage de 0,53% en 2011, nous sommes la dernière commune de la Communauté Urbaine de Lyon et faisons également partie du peloton de queue au niveau national.

## CULTURE

### > Inscriptions Exposition des Artistes 2012

Vous peignez, vous sculptez, vous photographiez : inscrivez-vous à la prochaine édition de l'Exposition des Artistes de Collonges. Celle-ci aura lieu le 31 Mars et le 1er Avril 2012 en l'église du Vieux Collonges.

Vos œuvres devront être inédites à Collonges.

**Renseignements :** Accueil Mairie, à l'attention de Géraldine Lefrêne

**Date limite d'inscriptions :**  
30 novembre 2011

## COMMUNICATION

### > Un accueil dynamique sur le site Internet Communal

Le site Internet de la commune vous permet maintenant d'accéder immédiatement aux Actualités et Informations de dernière minute de Collonges. Celles-ci s'affichent dans une nouvelle rubrique qui défile en plein cœur de la page d'accueil. L'Agenda de la commune (événements municipaux, associatifs et divers) ainsi que les dossiers restent accessibles également depuis cette première page. Connectez-vous :

[www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr)



## COMMERCE

### > Un kiosque à fleurs à Trèves-Pâques

Le kiosque à fleurs "Le temps d'un week-end" de Franck HERNANDEZ, fleuriste de renom sur Lyon, vient de s'installer place de la Tour, le long de la banque.

#### Horaires :

- Le vendredi de 14h30 à 20h.
- Le samedi de 8h à 13 et de 15h à 20h.
- Le dimanche de 8h à 13h.

## PAROLE DE L'OPPOSITION

### Collonges Autrement

Depuis le début du mandat municipal de 2008, nous demandons de la communication et de la concertation, comme cela avait été promis le soir des dernières élections ! Or, la dernière commission générale (qui permet d'échanger entre élus) remonte à Novembre 2010 ! Soit 1 an sans informer ceux qui ont été choisis par les Collongeards, pour construire l'avenir de leur commune. Un dossier important qui impacte cet avenir, comme la future réforme des collectivités territoriales, n'a pas fait l'objet d'une réunion spécifique malgré notre demande. De même, nos questions et requêtes reçoivent, depuis le début de cette mandature, des réponses approximatives voire dérisoires. Nous avons donc décidé, en notre âme et conscience, que faute d'obtenir des réunions d'explication sur les sujets importants, qui nous permettraient de débattre, nous resterons désormais silencieux lors des conseils municipaux.

Claude REYNARD

### Collonges Simplement

La Municipalité fait-elle suffisamment appel aux commerçants, artisans, professionnels indépendants et entreprises de Collonges ? Dans une période où les difficultés économiques, tous secteurs confondus sont réelles, ne serait-il pas utile de faire en sorte que les entreprises collongeardes qui contribuent à l'essor économique de notre cité soient sollicitées pour les travaux ou prestations diverses commandés par la Municipalité.

Jacques HENIQUEZ

### Élu indépendant

Michel Guezet n'a pas souhaité s'exprimer.



## ACTIVITÉS

### > Du nouveau à la Médiathèque !

La Médiathèque élargit ses horaires d'ouverture pour vous accueillir à partir du 4 octobre 2011 :

- le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30,
- le mercredi et maintenant le vendredi de 15h30 à 18h30
- le samedi de 10h à 12h.

**Contes :** L'équipe vous propose « L'heure du Conte pour petits et grands » un mercredi par mois. Prochains rendez-vous : le 5 octobre à 17h, le 9 novembre à 17h et le 7 décembre à 17h. Entrée libre, sans obligation d'inscriptions. Et ce trimestre, n'oubliez pas la séance des « Contes de l'Automne » animée par les conteurs de l'Ouest Lyonnais le 18 octobre à 17h.

**Atelier « Paroles d'Arbre » :** Vos enfants ont entre 8 et 15 ans et s'intéressent à l'histoire de votre famille ?

Venez ensemble aux ateliers de la Médiathèque pour créer votre arbre généalogique de mémoire familiale grâce à la transmission d'anecdotes, proverbes, dictons et surnoms...

#### Renseignements et inscriptions

avant le 20 octobre 2011 :

Médiathèque 04.78.22.59.33

# Collonges et vous...

## ► De nombreux visiteurs pour faire le plein d'activités

Manifestation incontournable de la rentrée, le forum des associations a intéressé plus de 250 personnes le samedi 10 septembre 2011 de 9h à 13h à la salle des Sports. Cette fréquentation témoigne de l'attractivité de notre tissu associatif. Nos associations répondent toujours « présent » à cet événement pour proposer leurs activités mais aussi pour que bénévoles et adhérents se retrouvent dans une ambiance conviviale. Les nouveaux habitants étaient nombreux eux aussi : le stand municipal a accueilli plus de 28 nouveaux foyers et leur a remis la traditionnelle mallette de bienvenue.



## ► L'Association Sportive Collonges Basket

Fondé en 1945, l'ASCB est toujours jeune puisque 60% de ses licenciés ont moins de 18 ans. Pour sa présentation, le club a donné la parole à plusieurs de ses joueuses (11-14 ans) :

« Il y a une super ambiance au club et un bon esprit d'équipe : les plus grands encouragent toujours les poussins ou les benjamines...A force de travailler ensemble, on se connaît mieux et notre équipe est de plus en plus forte ! » **Léna**

« Je voulais arrêter le basket l'année dernière parce que j'en avais marre des garçons, en équipe mixte. J'ai rejoint les benjamines et je ne le regrette pas. Je me suis intégrée et une amitié s'est créée. Et surtout, faire du basket c'est trop cool. Alors venez nous rejoindre ou nous supporter ! » **Julie**

« Au début je ne connaissais personne et maintenant j'ai plein d'amis. Toutes les équipes se

voient à l'entraînement et s'encouragent lors des matchs. Cette année sera excellente ! » **Mathilde**

« Le basket est le sport où je me dépense sans compter et je suis heureuse d'être dans l'équipe de Collonges ». **Albane**

« J'ai débuté le Basket à 9 ans car je voulais faire un sport d'équipe et j'ai très vite trouvé ça passionnant ! J'aime surtout attaquer, dribbler et shooter. Les bons résultats que nous avons eus l'année dernière grâce à notre TOP-GENIALISSIME coach nous donnent de bonnes raisons de croire en nous. Mes espoirs pour cette saison : se faire plaisir sur le terrain et gagner plein de matchs ! » **Léonie**

« On a maintenant une bonne équipe. L'entraînement est parfois dur, mais il nous fait progresser. » **Joséphine**



### Les résultats 2010/2011

Deux équipes du club se sont qualifiées pour les phases finales des championnats :

Les Cadets pour la 4<sup>ème</sup> fois consécutive

Les Seniors Féminines qui montent de niveau pour la seconde année de suite.

### La soirée « Repas dansant »

Grand moment de convivialité ouvert à tous les amis de l'ASCB, elle se déroulera le samedi 12 novembre à la salle des Sports. Le thème sera « La Grèce ».

## > Un club pour profiter de la vie !

Vous êtes enfin libre car vous être à la retraite ?  
 Vous aimez le contact,  
 la convivialité et l'amitié ?

Des voyages de découverte pour les curieux ou  
 des discussions, des jeux et des goûters  
 le jeudi après-midi tous les 15 jours  
 et d'autres moments à partager vous attendent !

Des activités nouvelles pourront être proposées.

**Venez rejoindre le Club !**

### RENSEIGNEMENTS :

**Club Soleil d'Automne**

**le Président, M. Jacques Simon : 04.78.22.25.78**

**Mme Renée Musitelli : 04.78.22.25.70**

**ou Mme Simone Thiney : 04.78.22.05.47**



## Les Rendez-vous culturels de Collonges

### Quelques images des Journées Européennes du Patrimoine 2011 à Collonges : « Balades en bords de Saône : histoire et environnement »

*Accueil  
des Lyonnais  
arrivant en  
péniche*



*Conférence en plein air  
sur la flore et la faune  
des bords de Saône*



*Découverte  
du Chemin  
des Castors*



*Découverte  
du jeu  
de Boule  
Lyonnaise*



# Agenda de la commune

**Lundi 17 octobre**

## Conférence-débat sur :

- La Prévention des chutes
- Les Ateliers-Equilibre

Organisée par la Municipalité

➤ Salle des Fêtes, 14h30

**Lundi 17 au samedi 22 octobre**

## Bourse aux vêtements d'hiver pour enfants

Organisée par l'Ecole Jeanne d'Arc - 06 76 28 79 91



**Vendredi 11 novembre**

## Commémoration au cimetière, suivie d'un vin d'honneur

➤ Rendez-vous place de la Mairie à 10h30



**Samedi 12 novembre**

## Soirée dansante sur le thème de « La Grèce »

Organisée par l'ASC Basket

➤ Salle des Sports à 20h30



**Vendredi 18 novembre**

## « Enfances du Monde »

Reportage de « Peuples et Images ».

Jamel a fait le tour du monde en courant. Il nous invite à rejoindre un pays au-delà des cultures et des frontières : le pays de l'Enfance.

Dégustation de bonbons et de douceurs du monde en fin de soirée. Tout public. Entrée libre

Organisé par la Municipalité

➤ Salle des Fêtes à 20h30



**Dimanche 20 novembre**

## Brocante des Arts Martiaux

Organisée par l'association des Arts Martiaux de Collonges

➤ Salle des Sports

**Samedi 26 novembre**

## Bourse aux jouets

Organisée par la PEEP

➤ Salle des Fêtes

**Mercredi 30 novembre**

## Don du Sang

➤ Salle des Fêtes de 16h à 18h

**Mardi 13 décembre**

## Spectacle de Noël « Rêche Peluche » Conte musical de Guy Prunier

Organisé par la Municipalité



« L'ours qui ne voulait être le jouet de personne »

Tout public dès 4 ans. Entrée libre.

➤ Salle des Fêtes à 20h30

**Dimanche 8 janvier 2012**

## Cérémonie des vœux du Maire

➤ Salle des Fêtes à 11h

## // Infos utiles

### Mairie de Collonges au Mont d'Or

Place de la Mairie

69660 Collonges-au-Mont-d'Or

Tél. : 04 78 22 02 12

Télécopie : 04 78 22 19 83

mairie.collonges@wanadoo.fr

### Ouverture au public

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h.
- Un samedi sur deux de 9h à 12h (pour l'Etat civil uniquement) soit : Le 22 octobre, les 5 et 19 novembre, les 3 et 17 décembre 2011.

### Sécurité

Brigade de Fontaines sur Saône  
Composez le 17.

### Prochaine collecte des déchets verts et des encombrants

le samedi 3 décembre,  
rue des Sablières de 9h à 13h

### Déchèteries

- Champagne au Mont d'Or  
Tél : 04 78 47 56 51
- Rillieux-la-Pape  
Tél : 04 78 97 10 30
- Neuville sur Saône  
Tél : 04 72 08 92 75
- Lyon 9<sup>ème</sup>  
04 78 47 10 57

### Médiathèque de Collonges

Place de la Mairie

Tél : 04 78 22 59 33

### Ouverture au public

- le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30,
- le mercredi et maintenant le vendredi de 15h30 à 18h30,
- le samedi de 10h à 12h.

Directeur de publication et de rédaction :

Michel Reppelin

Rédacteurs : Mairie de Collonges au Mont d'Or

Conception : Spécifique

Illustrations et crédits photos :

Mairie de Collonges au Mont d'Or, Spécifique,

F. Maupas, Associations de Collonges,

Grand Lyon, Guy Prunier et Peuples et Images.

[www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr)